



MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

AU CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS

RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2001

Préavis N° 14/02

Responsable : La Municipalité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de l'article 93 b de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, modifié le 27 mai 1975 et de l'article 95 du Règlement du Conseil communal du 23 novembre 1983, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'exercice 2001. Les comptes communaux sont présentés dans le préavis No 15/02.

RAPPORT DE GESTION (1ère partie)

TABLE DES MATIERES		Page
1.	RESUME	4
2.	ADMINISTRATION GENERALE	4
2.1.	Municipalité	4
2.2.	Personnel communal	7
2.3.	Secrétariat communal	7
2.4.	Office communal du travail	7
2.5.	Service de la bourse communale	7
2.6.	Informatique	7
2.7.	Archives	9
2.8.	Compétences municipales accordées par délégation	9
2.9.	Procédures de naturalisation ou d'acquisition de la bourgeoisie de Prangins	10
3.	FINANCES	11
4.	DOMAINES ET BATIMENTS	11
4.1.	Terrains	11
4.2.	Forêts	11
4.3.	Protection des arbres	12
4.4.	Bâtiments	12
4.5.	Port des Abériaux	14
5.	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	15
5.1.	Police des constructions	15
5.2.	Plan directeur communal	15
5.3.	Plan de quartier "En Messerin"	15
5.4.	Association ARN	15
5.5.	PoleNyon	16
6.	TRAVAUX	16
6.1.	Réseau routier	16
6.2.	Espaces verts	16
6.3.	Station d'épuration (STEP)	16
6.4.	Traitement des déchets	17
6.5.	Eclairage public	18
6.6.	Rivière "La Promenthouse" (Préavis No 57.01)	18
6.7.	PGEE - Plan Général d'Evacuation des Eaux (préavis No 40.01)	18
7.	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	18
	Instruction publique	18
	Cultes	21

8.	POLICE	22
8.1.	Police 2000	22
8.2.	Collaboration avec le Service de police de la Ville de Nyon	22
8.3.	Contrôle de l'habitant	25
9.	DEFENSE CONTRE INCENDIE	27
10.	ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)	28
11.	TRANSPORTS PUBLICS	28
12.	SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE	28
13.	SOCIETES LOCALES	29
14.	DIVERS	29
	Service d'accueil familial de jour (mamans de jour)	29
	3ème âge - Fête de fin d'année	30
	Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens	30
	Tourisme - Culture	30
15.	CONCLUSION	30

1. RESUME

L'année 2001 a encore été marquée, sur le plan de la conduite de la Commune, par les principaux éléments suivants :

- L'activité de la Municipalité est toujours plus importante en ce qui concerne les problèmes, tâches, thèmes et la coordination à l'échelon communal, régional et cantonal.
- Etudes et réalisations de plusieurs travaux d'utilité publique.
- Augmentation notable de mises à l'enquête pour des constructions nouvelles ou des rénovations.
- Etude et analyse concernant la collaboration entre Nyon et Prangins dans le domaine du service du feu.

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.1. Municipalité

Organisation

La répartition des dicastères a été légèrement modifiée pour une meilleure harmonisation des services.

La fonction de vice-syndic a été assumée par Mme Eliane JACCARD.

Séances ordinaires de la Municipalité

La Municipalité a tenu durant l'année 47 séances ordinaires. La teneur des discussions et des décisions a été dûment "protocollée" dans les procès-verbaux relatifs à chaque séance. La Municipalité a pris durant l'année 1'302 décisions de nature très diverse.

Séances "extraordinaires" de la Municipalité

La Municipalité s'est rencontrée en dehors des séances hebdomadaires pour débattre de problèmes généraux, ceci sans faire l'objet de décisions formelles, ni de procès-verbaux.

Activités en dehors des séances de la Municipalité

En dehors du traitement des affaires courantes par l'ensemble de la Municipalité, celle-ci est amenée à effectuer, soit en délégation, soit par l'action individuelle de chacun de ses membres, de nombreuses tâches qui vont de l'étude de dossiers à la participation à des travaux d'instances auxquelles la Commune est liée, ainsi que par des représentations.

Activités dans le cadre du District et du Canton

De par la situation politique et économique actuelles, notre Autorité est amenée à participer toujours plus à des réflexions et des prises de position concernant les relations et les tâches entre la Confédération, le Canton, la Région et la Commune.

Liste des préavis présentés et traités au Conseil communal

<u>Préavis</u> <u>N°</u>	<u>Montant</u> <u>en Fr.</u>	<u>Titre</u>	<u>Décision</u>
40/01	195'000.-	Demande d'un crédit pour le curage et inspection des collecteurs EC et EU pour la réalisation du PGEE.	Accepté
41/01	.-.-	Nombre de Conseillers communaux pour la législature 2002-2005 (55).	Accepté
42/01	.-.	Naturalisation de M. Reuben BRAMLEY, originaire de Grande-Bretagne.	Accepté
43/01	.-.	Modification du Règlement et du Tarif général du port des Abériaux.	Accepté, amendé et sous-amendé
44/01	351'000.-	Demande d'un crédit pour la mise en place de conteneurs enterrés.	Accepté
45/01	1'128'000.-	Demande d'un crédit pour la route du Creux-du-Loup et réponse aux opposants.	Refusé
46/01	.-.	Naturalisation de M. Manuel MOURE, originaire d'Espagne.	Accepté
47/01	.-.	Naturalisation de Mme Barbara PARKINSON, originaire de Grande-Bretagne.	Accepté
48/01	.-.	Naturalisation de M. Luca BINDELLI, originaire d'Italie.	Accepté
49/01	220'000.-	Demande d'un crédit pour réaliser le raccordement des eaux usées des bâtiments situés dans le périmètre de l'aérodrome.	Accepté
50/01	.-.	Rapport de gestion 2000.	Accepté
51/01	.-.	Naturalisation de M. Thomas SCHUT, originaire de Hollande.	Accepté
52/01	.-.	Naturalisation de Mlle Sylvie SCHUT, originaire de Hollande.	Accepté
53/01	86'000.-	Demande d'un crédit d'étude en vue de la transformation du four communal sis sur la place du village.	Accepté

54/01	125'000.-	Demande d'un crédit pour l'installation d'un équipement de vidange des eaux usées des bateaux au port des Abériaux.	Accepté
55/01	184'000.-	Demande de crédits supplémentaires au budget 2001.	Accepté
56/01	515'000.-	Demande d'un crédit pour la démolition et la reconstruction de la Buvette et des vestiaires de la plage de Promenthoux.	Accepté
57/01	250'000.-	Demande d'un crédit pour la constitution de l'Entreprise de correction fluviale de la Promenthouse entre la RC 1b et le Léman	Accepté
58/01	115'000.-	Demande d'un crédit pour le changement du serveur AS/400 venu à saturation et l'installation de logiciels complémentaires pour l'Administration communale.	Accepté
59/01	428'000.-	Demande d'un crédit pour l'aménagement de trottoirs au ch. de la Bertoule, rte du Clos et ch. de Trembley.	Accepté
60/01	--	Naturalisation de M. et Mme Ljubomir et Doreen ZIVKOVIC, originaires de Grande-Bretagne.	Accepté
61/01	--	Taux d'imposition 2002-2003.	Accepté avec amendement de la Commission des finances
62/01	--	Budget 2002.	Accepté
63/01	--	Demande d'adhésion de la Commune de Prangins à l'Association pour l'aménagement de la région nyonnaise, dénommée "Conseil Régional du District de Nyon".	Accepté
64/01	--	Naturalisation de Mlle Mandana BEHROUZ, originaire de Grande-Bretagne	Sera traité en 2002
65/01	--	Naturalisation de M. David Frédéric GUINALDO, originaire d'Espagne	Sera traité en 2002

2.2. Personnel communal

L'effectif du personnel communal a augmenté d'une unité en 2001. En effet, le 1^{er} décembre 2001, M. Franck-Yves **GEORGE** a débuté en tant qu'employé au Service de la voirie qui se trouvait en manque d'effectif pour assumer les tâches toujours croissantes qui lui sont dévolues.

2.3. Secrétariat communal

Les tâches de notre administration communale ne varient pas considérablement d'une année à l'autre. Notre Secrétariat communal tient à respecter les délais en exécutant les tâches qui lui sont confiées dans les meilleures conditions. La possibilité de former une apprentie est également un plus pour notre administration, mais requiert de la disponibilité de la part de nos collaborateurs pour que celle-ci puisse affronter avec sérénité les cours professionnels lui permettant, nous le souhaitons, d'obtenir son certificat dans de bonnes conditions. Notre apprentie se donne beaucoup de peine et a réussi les examens à l'issue de sa première année d'apprentissage. Elle est actuellement en 2^{ème} année et nous sommes satisfaits de ses prestations, ainsi que du suivi de ses cours.

2.4. Office communal du travail

L'Office communal du travail de Prangins a pour mission, actuellement, de renseigner et d'orienter les personnes ayant recours à l'Office régional de placement (ORP) sur la façon d'entreprendre les démarches à effectuer et établit leur "feuille de route".

Quant aux contrôles des employeurs en ce qui concerne le respect des lois et règlements en la matière, ils s'effectuent principalement sur la base de plaintes reçues à ce sujet et sur demande de l'Office cantonal du travail. Au cours de cette année, aucune intervention n'a été effectuée.

2.5. Service de la bourse communale

Les tâches de la bourse communale ne varient pas considérablement d'une année à l'autre, mais, par contre, c'est la répartition entre M. David SAUGY et Mme Brigitte GOETSCHMANN-MORAND qui a été modifiée, donnant plus de responsabilités à cette dernière.

Nous avons mis en route des instruments de travail internes pour gérer toujours mieux et pour contrôler les finances communales.

2.6. Informatique

Sous cette rubrique, nous produisons intégralement le texte du préavis 58/01 qui résume parfaitement la situation et qui permet aussi aux nouveaux Conseillers de se faire une idée générale de notre système informatique, soit :

"La solution informatique en place aujourd'hui a été introduite en 1984. (Préavis No 40/84). Cette solution a évolué en matériel et en

logiciels au cours des années en particulier en 1989 et 1992. (Préavis Nos 81/89 et 52/92).

En 1999 et 2000, les postes de travail de l'AS/400 - terminaux non-intelligents - ont été remplacés par des ordinateurs individuels, permettant l'introduction de la bureautique basée sur les produits de Windows NT et l'accès à toutes les applications de l'AS/400.

Le Service Technique Communal (STC) a été équipé d'un PC puissant et des logiciels nécessaires au traitement du cadastre numérique. Cette solution donne une meilleure autonomie au STC, moins de dépendance des bureaux de géomètres et des possibilités intéressantes de tirer des plans nécessaires à la gestion du territoire communal.

La solution en place aujourd'hui donne entière satisfaction aux collaborateurs communaux; la solution correspond à nos besoins, elle reste évolutive. Les collaborateurs les plus concernés par le système informatique ont largement été consultés et ont participé aux diverses visites et réflexions.

Toutefois la capacité de l'AS/400 est insuffisante, le logiciel d'exploitation de l'AS/400 n'est plus à jour et les mesures de sécurité, en particulier en relation avec la bureautique, sont insuffisantes. La sauvegarde des disques également n'est plus à jour et ne correspond plus aux standards de sécurité préconisés par IBM.

Dans l'état actuel, la création d'un site Internet et l'introduction d'E-Mail pour chaque collaborateur ne sont pas réalisables.

Déjà aujourd'hui, mais encore plus dans les années à venir, les liens électroniques avec les divers services de l'Etat vont aller en s'intensifiant - vote par correspondance, CAMAC, par exemple.

Le site Internet sera réalisé après la mise en service des divers éléments du présent préavis. La réalisation de ce site est dépendant également d'une solution satisfaisante pour sa mise à jour régulière, solution qui n'a pas encore été trouvée à ce jour.

La réflexion entreprise en début de législature concernant la mise à niveau de notre informatique communale a été profondément perturbée par une lettre de notre fournisseur actuel INFOLOG nous informant que la maintenance des applications communales basées sur l'AS/400 ne serait plus assurée et que nous devons envisager de migrer sur une nouvelle solution basée sur le concept client/serveur de Windows NT.

Nous avons visité la Commune de Begnins, utilisateur de cette solution. Nous l'avons trouvée incomplète, en régression de notre solution actuelle et ceci aurait nécessité de nombreux développements. Le coût par ailleurs était dissuasif.

Nous avons recherché un autre fournisseur, la maison INFO SERVICES SA, à Renens, en visitant la Commune d'Aubonne utilisatrice de cette solution. Bien que basée sur un AS/400, cette solution ne nous a pas séduite. Elle ne présente pas les mêmes avantages que celle que nous avons. Cette solution ne nous a pas semblé suivre l'évolution technique. Nous n'avons pas poursuivi plus loin nos investigations.

La Municipalité a donc pris une première décision de principe: maintenir l'actuel système et rechercher un fournisseur potentiel qui assurerait la maintenance et éventuellement de nouveaux développements. La maison TI Informatique à Sierre, qui développe une solution "gestion communale" avec la Commune de Renens, mais qui n'est pas encore au même niveau que notre solution, a accepté, après analyse, d'assurer la maintenance de l'actuel système. En contrepartie notre Commune passerait sur l'application de TI informatique dès que cette application correspondrait à nos besoins.

La Municipalité a repris contact avec INFOLOG qui est revenu sur sa décision et qui s'est engagé à maintenir l'actuel système durant les trois prochaines années.

Nous avons encore rendu visite aux Communes de Bex et de Bussigny qui sont toutes les deux dans une situation identique et qui ont pris la décision de rester avec le fournisseur actuel.

C'est la même décision qu'a prise par la Municipalité de Prangins.

2.7. Archives

En ce qui concerne les travaux usuels, tous les documents reçus ont été triés et classés.

Les dossiers relatifs aux constructions et aux établissements publics, ont été classés, non pas par année de construction, mais alphabétiquement. Ainsi, toutes les étapes de constructions (par exemple le Collège) se suivent et permettent, ainsi, de voir le développement. Le même mode de faire a été suivi pour la planification (Commune et quartiers) et pour le réseau routier. Doivent encore être classés, selon ce système, les dossiers concernant l'adduction d'eau et les canalisations. Cela facilitera l'accès aux divers dossiers.

Le catalogage sur fiches est réalisé entièrement jusqu'en 1976 et en partie jusqu'en 1990.

Vu l'intérêt que l'archiviste trouve souvent auprès des habitants, la petite brochure historique publiée par le Greffe et l'archiviste a été réactualisée avec quelques photos.

2.8. Compétences municipales accordées par délégation

Affaire WIEZIK, ingénieur.

Cette affaire est toujours en cours et elle sera vraisemblablement liquidée dans le courant de l'année 2002.

2.9. Procédures de naturalisation ou d'acquisition de la bourgeoisie de Prangins

Durant l'année 2001, 7 demandes de naturalisation suisse avec bourgeoisie de Prangins ont été présentées à la Municipalité. Leurs pays d'origine sont les suivants : Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie et Pays-Bas.

Cas traités par la Municipalité

- M. Cyrus BEHROUZ, Grande-Bretagne
- M. Antonio CIMONE et sa fille Véronique, Italie
- M. Lorenzo CAPOZZI, Italie
- M. et Mme Anders et Johan GOEDKOOP, Pays-Bas
- Mme Catherine LAGE, Espagne
- Mme Marie-Josèphe MARTIN, France
- M. Davide Alessandro RODOGNO, Italie
- M. Raffaele RODOGNO, Italie

Cas traités par la Municipalité et la Commission communale des naturalisations.

- M. et Mme Hedi BEN KHALIFA et famille, Tunisie
- M. Alessandro BIANCHI, Italie
- Mme Giovanna BIANCHI, Italie
- Mme Vittoria BIANCHI PALAU, Italie
- M. David KIBBE, Canada et USA
- Mme Catherine LAGE, Espagne
- Mme Marie-Josèphe MARTIN, France
- M. Robert POSEY, USA
- M. Davide Alessandro RODOGNO, Italie
- M. Raffaele RODOGNO, Italie

Cas traités par le Conseil communal

- M. Reuben BRAMLEY, Grande-Bretagne
- Mlle Mandana BEHROUZ, Grande-Bretagne
- M. Luca BINDELLI, Italie
- M. David Frédéric GUINALDO, Espagne
- M. Manuel MOURE, Espagne
- Mme Barbara PARKINSON, Grande-Bretagne
- M. Thomas SCHUT, Hollande
- Mlle Sylvie SCHUT, Hollande
- M. Ljubomir ZIVKOVIC et famille, Grande-Bretagne

La Municipalité et la Commission du Conseil communal, pour les questions de naturalisations, ont traité durant l'année onze demandes qui, toutes, ont été soumises à l'autorité cantonale avec un préavis positif.

3. FINANCES

Ce chapitre est entièrement traité dans le cadre du préavis N° 15/02 concernant le bouclage des comptes de l'exercice 2001.

4. DOMAINES ET BATIMENTS

Le bureau Zimmermann, à Gland, a procédé à l'expertise de tous les biens fonciers communaux

4.1. Terrains

Achat de parcelles

Il n'y a pas eu d'achat de parcelle en 2001.

Une étude d'échange de parcelle avec Mme Favre est en cours. Nous espérons concrétiser une déchetterie avec la Ville de Nyon. Cela entraîne des échanges croisés entre la commune, Mme Christiane FAVRE et la station fédérale de recherche agricole. Dans ce cas, il restera à trouver un endroit pour construire les locaux de la voirie.

Contrôleur des champs

Suite à la démission pour raison d'âge de M. James AUBERT, le canton a nommé M. Christian BAUMGARTNER comme contrôleur des champs.

Feu bactérien

L'arrachage des plantes susceptibles de transmettre le feu bactérien a été effectué, sur ordre du Canton, par une entreprise spécialisée, avec délai au 31 mars 2001.

Place de jeux des Abériaux

Les jeux ont été entretenus et les éléments endommagés remplacés.

Plage de Promenthoux

L'échelle de la plate forme a été changée, car elle représentait un danger d'accident.

4.2. Forêts

Le compte No 320.3146 n'a de loin pas été épuisé.

L'entretien de la forêt du "Bois des Ages" (parcelle No 574) s'est poursuivi normalement.

Le sentier découverte du bois des Ages a été entretenu et amélioré courant avril par les cadres de l'entreprise Novartis. Les plaquettes de description des essences ont subi des actes de vandalisme. Celles posées en remplacement ont partiellement subi le même sort. Au printemps 2002, lors de travaux effectués par l'ER de sauvetage, les piquets et les plaquettes seront remplacés par un modèle que nous espérons plus solide.

Il a été procédé à un élagage des arbres du vallon des Fossés. La cour de l'école enfantine était endommagée par les racines de peupliers. D'autre part, cette parcelle n'avait pas été entretenue depuis plusieurs années. L'abattage de neuf arbres, ainsi qu'un élagage ont été effectués.

4.3. Protection des arbres

12 demandes d'abattage, relatives à 34 arbres, ont été soumises à la Municipalité durant l'année écoulée. Affichées durant 10 jours aux piliers publics, aucune demande n'a fait l'objet de remarque.

Bâtiments

Achat de bâtiment

La Municipalité a étudié l'acquisition de l'immeuble de l'hoirie Bovy. Situé sur une parcelle difficilement constructible, pour un prix élevé, nous avons renoncé à cette acquisition.

Bâtiments locatifs

Outre l'entretien courant des bâtiments, les points suivants peuvent être énumérés :

Auberge communale

Les chaises de l'auberge ont été remplacées par un modèle plus confortable.

Villa des Abériaux

Les fortes pluies de janvier ont causé une inondation des sous-sol de la villa. Un curage des canalisations obstruées par des racines a remédié au problème.

La réfection de la cuisine, des tapisseries et revêtements de sol a été autorisée par le montant de Fr. 50'000.--, inscrit au budget 2001. La facture finale se monte à Fr. 44'034.50, comprenant les dépenses supplémentaires dues à l'inondation.

Buvette des Abériaux

Une étude de transformation a été acceptée par le préavis No 38/00 d'un montant de Fr. 40'000.--. L'étude a été modifiée pour chercher une solution moins coûteuse que celle de l'avant-projet. Le crédit de transformation sera demandé en début de législature 2002-2005. Les honoraires d'ingénieurs n'étaient pas compris dans le préavis.

Immeuble Fischer

Les travaux de finition des 120 m² du 1^{er} étage ont été terminés par la pose des revêtements de sol et les locaux sont loués depuis le 1^{er} mars. Le Conseil a accordé le montant de Fr. 144'000.-- par le préavis No 34/00.

La facture finale se monte à Fr. 115'914.75.

Fournil communal (bâtiment classé)

Une étude de réfection a été acceptée par le préavis No 53/01 d'un montant de Fr. 86'000.--. Le bâtiment ne répond pas aux normes de fabrication de produits de boulangerie. Il nécessite des travaux de réfection. La façade est classée. Nous avons mandaté un architecte, conseillé par un bureau spécialisé, pour étudier une réfection définitive et complète de ce patrimoine.

Buvette et vestiaires de Promenthoux

La construction d'un nouveau bâtiment a été acceptée par le préavis No 56/01, d'un montant de Fr. 515'000.--. Les travaux ont débuté.

Bâtiment Mixtes

Administration communale, bâtiment "La Place"

Il est constaté une dégradation des molasses du bâtiment de la Place. Celles-ci souffrent d'humidité et la peinture est cloquée.

Centre communal "Les Morettes"

Les subsides pour le paratonnerre et la protection incendie ont été versés par l'ECA.

La signalisation des locaux est en place.

Un escalier extérieur a été ajouté.

Les cailloux de drainage des talus étaient souvent déplacés par les utilisateurs et provoquaient de gros dommages aux tondeuses. Ils ont été remplacés par des pavés filtrants

Un arrosage automatique est en fonction

Le bureau ARCHITRAM a étudié des propositions d'amélioration. Une partie des suggestions a été acceptée; rabat son pour la scène, rideau de scène, pose de bancs sur le parvis.

La finition des loges est en commande.

Bâtiments scolaires

Les travaux suivants ont été effectués :

Collège "La Combe - Les Places"

Plusieurs réparations de stores ont été faites. Les stores défectueux ont été remplacés par des stores de meilleure qualité, moins sensibles aux dégradations dues aux U.V. et sans éléments plastiques. Un premier lot de stores a été remplacé pendant les vacances scolaires d'avril, pour un montant de Fr 11'011.80. Une deuxième série a été remplacée pendant les vacances d'octobre. Le reste des stores du bâtiment fera l'objet d'un préavis.

Salles d'activités textiles et travaux manuels (ACT, TM)

L'ouverture d'une classe a entraîné la réfection du pavillon, notamment pour aménager une salle ACT. Le crédit a été ajouté au budget 2001. La création d'une porte entre les 2 classes, la vitrification des planchers, les travaux d'électricité, de peinture et de menuiserie se montent à Fr. 31'787.50.

Pavillon scolaire des Fossés

Les peintures extérieures ont été refaites en totalité, le soubassement en enduit anti-tags.

Des cache-radiateurs on été posés.

Temple

La mise en passe du temple a été refaite, avec le système adopté aux Morettes.

L'automatisation de la sonnerie a été confié à la maison MUFF SA. La fermeture des locaux est également connectée au système. La facture finale se monte à Fr.12'921.15

La réfection du mur séparant le temple de la cour de la maison Fischer a mis à jour deux pierres tombales. Cette cour a été inaugurée et baptisée "La Petite Carrée" sur une suggestion de Monsieur Jean-Daniel MOTTIER.

Immeuble subventionné "Très-le-Châtel"

Le fonds de réserve de l'immeuble Très-le-Châtel se monte à Fr. 38'536.31, au 31 décembre 2001.

4.5. Port des Abériaux

Administration du port

L'administration courante a été déléguée en grande partie à nos services et nous espérons encore réduire le travail administratif.

Entretien général

Nous avons à nouveau faucardé le port l'été 2001, pour éviter un envahissement trop important par les plantes aquatiques. La date choisie n'est pas optimale, car la machine doit être louée une année à l'avance et la croissance des algues dépend des conditions atmosphériques. Face à une prolifération exceptionnelle cette année, nous avons dû engager une personne à mi-temps en août, pour finalement engager 2 personnes à plein-temps afin d'en venir à bout. 22 bennes, représentant 88 m³, soit 26 tonnes, ont été évacuées. Cet entretien a un prix et a grevé le budget de Fr. 12'575.--.

Le remplacement des bouées d'amarrage a été poursuivi. La durée de vie d'une bouée est d'environ 10 ans, celui des chaînes varie entre 15 et 20 ans. Nous étudions la solution des passerelles d'embarquement (Cat-Way) et des estacades amarrées par pieux. Cette solution est plus coûteuse, mais a une durée de vie d'environ 50 ans.

Réparation des dégâts causés par l'ouragan

Les travaux de réparation de la digue se sont déroulés normalement et ceux-ci ont été réceptionnés définitivement fin février.

La facture finale se monte à Fr. 2'020'358.60.

Station de vidange des eaux usées

Le crédit d'installation d'un équipement de vidange des eaux usées a été accepté par le préavis No 54/01, pour un montant de Fr. 125'000.--. Les travaux sont en cours.

Goudronnage terre plein

La réfection du terre-plein est terminée.

Peson grue

Nous étudions la modification du système de levage de la grue par la pose d'un peson électronique ayant pour but d'éviter un dépassement du maximum de la charge autorisée.

Règlement du port

Le toilettage du règlement a été accepté par le préavis 43/01 et accepté par le conseil d'Etat le 2 juillet 2001.

Le mur de soutènement des terrains bordant le terre-plein

Fortement dégradé, il a été complètement refait.

Commission consultative des bâtiments

Elle a siégé quatre fois entre mai et novembre 2001.

Elle a traité et étudié les bâtiments suivants :

Réfection des bâtiments de l'ancienne poste, ancienne forge, passade;

Buvette de Promenthoux;

Buvette des Abériaux.

5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

5.1. Police des constructions

En 2001, 38 dossiers ont été soumis au Service Technique Intercommunal pour une valeur légèrement supérieure à 21,6 millions de francs.

La décision municipale, concernant une transformation, contestée auprès du Tribunal administratif a été jugée, en faveur de la Municipalité.

Suite aux diverses oppositions concernant le projet de construction à la rue de la Gare par le Fonds de pensions de SAirGroup, la Municipalité n'a pas été en mesure de délivrer le permis de construire.

Un 3ème projet sera vraisemblablement mis à l'enquête en 2002.

L'urbanisation du plan de quartier "Chalet Mélèze" se poursuit. La partie de ce plan de quartier dite de "La Colline" n'a toujours pas fait l'objet d'une mise à l'enquête. (même commentaire que l'année passée !!!).

Le projet du Creux-du-Loup pourrait redémarrer avec un nouveau propriétaire.

5.2. Plan directeur communal

Début des travaux courant 2002.

5.3. Plan de quartier "En Messerin"

Le permis de construire d'un abattoir, délivré le 18 janvier 1999 et prolongé d'un an en 2001, est annulé, les travaux n'ayant pas débutés.

5.4. Association pour l'Aménagement de la Région Nyonnaise ARN

Le projet de régionalisation n'ayant pas encore été accepté, l'ARN a poursuivi ses activités dans les domaines de la promotion économique, les études de transports (collaboration avec PoleNyon) et la promotion touristique avec la contribution spéciale de Fr. 1,50 par habitant, instaurée en 1999 et reconduite en 2000.

5.5. PoleNyon

Un accord a été trouvé avec le Syndicat du Parc Chevalin pour l'achat des terrains.

PoleNyon doit maintenant trouver le moyen de financer cet achat et poursuivre ses démarches en vue du déclassement des terrains.

6. TRAVAUX

6.1. Réseau routier

Travaux de réfection

Une entreprise spécialisée a effectué des travaux de "reflâchage et gravillonnage" pour remettre en état les routes suivantes :

- Route de l'Aérodrome;
- Chemin des Murettes.

Gros travaux

- Trottoir route de l'Etraz;
- Aménagement d'éléments de signalisation au carrefour "Bénex-Dessus - chemin des Chaux";
- Raccordement des eaux usées à la Step des bâtiments se situant dans le secteur de l'aérodrome (préavis No 49/01).

6.2 Espaces verts

- Réfection des murs aux Abériaux;
- Aménagement aux alentours du Temple et de la Maison Fischer;
- Eclairage du terrain de football (préavis No 33/00);
- Installation d'un arrosage automatique sur le site des Morettes;
- Achat de machines pour l'entretien des terrains.

6.3. Station d'épuration (STEP)

Eaux claires permanentes

Cette année le bilan des eaux claires permanentes est 50 % d'eau parasite, soit 10 % d'eaux pluviales et 40 % d'eaux claires permanentes.

Evacuation des boues

Les résultats des analyses des boues d'épuration effectués en 2000 étaient souvent à la limite des normes acceptées pour l'épandage. L'épandage des boues est condamné par la position prise par les grands distributeurs et ne sera certainement plus accepté dès 2005 au plus tard. La tendance politique actuelle pour l'élimination des boues d'épuration est donc l'incinération. En effet les difficultés actuelles rencontrées par le monde agricole affaiblissent

considérablement la valorisation en agriculture. Il faut donc s'attendre, dans un avenir plus ou moins proche, à une augmentation considérable du coût de cette élimination.

Nous avons opté, en accord avec les agriculteurs, pour cesser l'épandage des boues et nous tourner vers l'incinération. En conséquence le crédit pour l'épandage a logiquement été utilisé pour l'achat d'une pompe de transfert des boues du digesteur.

La quantité de boue extraite en 2001 est de 42.014 tonnes de matières sèches, soit par comparaison avec les années précédentes:

<u>Année</u>	<u>boues liquides</u>	<u>boues sèches</u>
2001	1'091 m ³	218.20 m ³
2000	1'010 m ³	168.25 m ³
1999	761 m ³	153.20 m ³
1998	1'044 m ³	174.00 m ³

Règlement sur l'épuration des eaux

La révision du règlement l'épuration est en cours et le projet soumis aux départements concernés.

6.4 Traitement des déchets

- Mise en place de 32 conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers (préavis No 44/01);
- Collecte de textiles et de chaussures : 2,83 tonnes. Il en résulte, pour une organisation d'entraide, une part de recettes se montant à Fr. 150'000.-- pour le District.

Evacuation des déchets

<u>Produits</u>	<u>2001</u>	<u>2000</u>	<u>Diff. T.</u>	<u>Diff. en %</u>
Papier	182,00 t.	168,00 t.	+ 14,00 t.	+ 8,33 %
Verre	113,42 t.	103,00 t.	+ 10,42 t.	+ 10,12 %
Ordures ménagères	884,00 t.	885,00 t.	- 1,00 t.	- 0,11 %
Déchets encombrants	92,00 t.	93,00 t.	- 1,00 t.	- 1,08 %
PET	5,00 t.	6,50 t.	- 1,50 t.	- 23,08 %
Textile	2,80 t.	4,50 t.	- 1,70 t.	- 37,78 %
Déchets compostables	357,00 t.	297,00 t.	+ 60,00 t.	+ 20,20 %
Fer blanc / Aluminium	1,40 t.	1,20 t.	+ 0,20 t.	+ 16,67 %
Huiles	2,40 m ³	2,00 m ³	+ 0,40 m ³	+ 20,00 %
Piles	0,56 t.	0,37 t.	+ 0,19 t.	+ 50,13 %
Accumulateurs	0,30 t.	0,29 t.	+ 0,01 t.	+ 3,81 %

Vignettes pour frigos 5 à Fr. 70.-- = Fr. 350.--.

1 m³ de PET = 21 kg, donc 5,0 t. = 238 m³.

L'évacuation d'une tonne de papier a coûté en moyenne Fr. 44.--. A ce montant s'ajoutent les frais de transport à raison de Fr. 40.-- la tonne.

L'évacuation des déchets en 2001 a coûté Fr. 151.-- par habitant.

6.5. Eclairage public

Plusieurs intervention ont eu lieu en 2001 pour des réparations et maintenance du réseau :

- Création de l'éclairage de la route Suisse (préavis No 32.00);
- Rénovation de l'éclairage du chemin de la Chenalette et du sentier entre la route du Curson et le chemin du Vieux-Pressoir.

6.6. Rivière "La Promenthouse" (préavis No 57.01)

L'Entreprise de Correction Fluviale de "La Promenthouse", entre la RC 1 b et le lac Léman, s'est constituée après l'acceptation du préavis dans les deux Communes concernées, Gland et Prangins. Les membres de cette entreprise sont les suivants :

- M. Y. REYMOND, de la Commune de Gland;
- M. A. FISCHER et Mme E. KNEUBUEHLER, de la Commune de Prangins;
- M. R. JAKOBER, du Golf du Domaine Impérial;
- M. E. TREBOUX, inspecteur forestier du 14^{ème} arrondissement;
- M. D. VON SIEBENTHAL, du Service de l'aménagement du territoire;
- M. B. BUTTIKER, du Centre de conservation de la faune et de la nature;
- M. F. MATTHEY, chef de division du SESA, président;
- M. Ph. HOHL, ingénieur SESA, secrétaire.

Quelques travaux d'urgence ont déjà été effectués.

6.7. PGEE - Plan Général d'Evacuation des Eaux (préavis No 40/01)

Les inspections et curages ont été effectués aux deux tiers et l'avant-projet EC/EU, pour les zones de dangers, est en cours d'exécution.

7. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

L'année 2001 aura marqué tout spécialement notre Commune et l'indépendance de son établissement scolaire. En effet, la mesure No 1013 proposée par la table ronde, et ensuite imposée par le Conseil d'Etat, dont nous faisons mention dans notre dernier rapport, est devenue effective au 1^{er} novembre 2001, par la suppression de l'établissement en tant que tel et la création d'un nouvel établissement scolaire Nyon-Rocher-Prangins. C'est donc avec beaucoup de regrets que nous avons dû nous séparer du premier directeur des écoles de Prangins, M. Guy FERRO, appelé à reprendre de nouvelles tâches au sein des écoles d'Aubonne. M. G. FERRO a été dignement remercié pour ces 15 années à la tête de notre école, par les élèves, leurs enseignants et les Autorités.

C'est M. Claude GUENOT qui a repris la direction des classes d'écoles primaires et secondaires de Prangins, ajoutant cette responsabilité à celle qu'il avait déjà en dirigeant le secondaire de Nyon-Rocher. Le passage s'est fait en douceur grâce aux multiples discussions

préliminaires entre les Autorités politiques de Nyon et Prangins, ainsi que les différentes Directions scolaires.

Mme Anne FISCHER assure toujours le secrétariat, à 60 %.

Commission scolaire

Celle-ci s'est réunie à 7 reprises en 2001. Les membres ont été tenus au courant du développement des événements concernant l'école et ont regretté la perte d'autonomie de notre Commune en matière d'enseignement. Une délégation de la Commission scolaire a essayé, en vue de la nouvelle collaboration avec Nyon, de mettre des règles dans l'attribution des subventions communales aux courses d'écoles et camps, en interrogeant et discutant avec les enseignants.

Le rôle et l'avenir des Commissions scolaires est aussi rediscuté sur le plan vaudois. Elles pourraient se transformer en Conseil d'établissement. De toute évidence, la Commission scolaire de Prangins ne sera plus la même, étant donné la création du nouvel établissement Nyon-Rocher-Prangins.

Arrondissement

Les classes secondaires de l'établissement de Prangins, associées à Nyon-Rocher, font toujours partie de l'Arrondissement de Nyon qui compte encore deux autres entités : Nyon-Marens et Elisabeth de Portes.

Conseil exécutif

Le groupe de travail, qui étudie une nouvelle convention avec une nouvelle répartition des frais concernant l'Arrondissement scolaire, n'a toujours pas terminé ses travaux fin 2001. Les changements survenus avec la mise en place d'Etacom, le flou dans beaucoup de domaines et des divergences d'opinions au sein même du Conseil concernant le coût des élèves ont paralysé l'avancement des travaux et en sont la cause.

Evolution de l'enseignement obligatoire

Dans le cadre de la réorganisation territoriale de l'école obligatoire, les établissements de Nyon-Rocher et Prangins ont été placés sous une nouvelle direction. Il s'agit-là d'une première étape de la réorganisation qui devrait permettre à l'établissement ainsi créé de franchir une seconde étape, soit l'accueil des élèves de pré-gymnastique (si possible dès août 2002). Ainsi, à court, voire à moyen terme, notre entité scolaire devrait offrir toutes les prestations définies dans la Loi, de l'école infantine à la 9^{ème} année.

Etablissement primaire et secondaire de Prangins (année scolaire en cours 2001-2002)

L'Etablissement scolaire de Prangins occupe 31 enseignants primaires et secondaires (y compris maîtres d'appui, maîtres spécialisés et enseignants à temps partiel).

326 élèves (319 en 2000), qui sont répartis dans 17 classes.

A la rentrée d'août 2001, on compte :

- ◆ 58 élèves dans 3 classes enfantines;
- ◆ 154 élèves dans 8 classes primaires;
- ◆ 114 élèves dans 6 classes secondaires.

De plus,

- ◆ 66 élèves de 7^{ème} à 9^{ème} en division pré-gymnasiale ou voie secondaire baccalauréat à l'Etablissement de Nyon-Marens;
- ◆ 25 élèves de 7^{ème} à 9^{ème} en voie secondaire générale ou en voie secondaire à options à l'Etablissement de Nyon-Rocher;
- ◆ 4 élèves en enseignement spécialisé;
- ◆ 50 élèves fréquentent une école privée.

Réunion de parents

Les maîtres et maîtresses ont rencontré les parents, soit de façon collective, soit individuellement. Les parents d'élèves ont aussi été réunis par le directeur pour des informations générales (nouvelles méthodes, perspectives liées à EVM ou pour des situations particulières). En juin, une journée portes-ouvertes a été organisée à l'intention des parents des futurs élèves des classes enfantines.

En l'an 2001, les enseignants ont poursuivi la formation (EVM) et certains ont accepté la tâche de praticiens-formateurs (HEP)

Camps et courses d'école

Les 3 classes de 3-4P (en janvier) et la classe DS (en février) ont participé à un camp de ski.

Les 2 classes de Cyt6 ont pris part, en septembre, à un camp vert.

Toutes les classes ont fait une course d'école d'un jour ou de deux jours.

Les 2 classes de Cyt5 (en juillet) et Cyt6 (en octobre) ont suivi un échange linguistique avec des élèves de Zurich-Wollishofen.

Joutes sportives

Un challenge Marsupilami (secondaire-interclasses) a été organisé en octobre. Il s'agit, pour les élèves, de se mesurer dans des jeux de coopération.

Les joutes sportives se sont déroulées pour les classes de 3-4P au mois de mai et pour les classes secondaires au mois de juin.

Tout au long de l'année des cours "Sport Scolaire Facultatif" (SSF) sont mis sur pied pour les élèves.

Dans le cadre des après-midi sportifs, les classes secondaires ont bénéficié d'une journée à ski et les classes de 4^{ème} et 6^{ème} d'une journée à la patinoire.

Programme de prévention de la santé

La prévention de la santé en général a été assumée par Madame Nada MONNARD, infirmière scolaire. Les élèves ont également bénéficié de contrôles et de soins de la clinique dentaire intercommunale et de cours d'éducation sexuelle diffusés par le centre PROFA.

Soutien pédagogique

Sont organisés à Prangins : les devoirs surveillés, les appuis pour les élèves non-francophones, un soutien pédagogique pour les élèves en difficulté, des animations pédagogiques en informatique, en gymnastique et en rythmique.

Les maîtres bénéficient d'une antenne pédagogique, logopédique et psychologique, en collaboration avec Nyon (CLP).

La collaboration avec le service psychologique des écoles de Nyon se trouve renforcée avec le regroupement des entités Nyon-Rocher et Prangins.

Autres mesures de prévention

Une éducation routière ponctuelle pour chaque classe est donnée par la Gendarmerie vaudoise.

Orientation scolaire et professionnelle

Conformément à la législation en vigueur, l'Office d'orientation scolaire procède à diverses séances d'information avec les parents et les élèves, les maîtres et les conseils de classes, pour proposer un service d'orientation (fin du cycle de transition, 6^{ème} année).

L'office reçoit également de nombreux élèves pour une orientation individuelle (en 8^{ème} et 9^{ème}).

Promotions et activités apéciales

La matinée du vendredi 6 juillet a été organisée sous forme de jeux réunissant tous les élèves aux Morettes. Un pique-nique a ensuite mis un point final à l'année scolaire.

Classes-croûtes

La Municipalité a soutenu, dès sa création, l'association Classes-Croûtes, dont le but est d'accueillir les enfants à la sortie des classes en fin de matinée et jusqu'à leur reprise en début d'après-midi, 4 fois par semaine. Les enfants mangent le repas qu'ils ont apporté. Une somme de Fr. 14'000.-- a été allouée afin de permettre des tarifs de garde raisonnables, par un personnel qualifié.

Pour mémoire, la Municipalité soutient aussi le Jardin d'enfants "La Farandoline", en ne facturant que la moitié du montant du loyer normalement dû, soit Fr. 12'000.--, au lieu de Fr. 24'000.--.

Cultes

Mlle Carine DU PASQUIER est titulaire responsable du poste d'organiste de notre temple.

M. Mathilde VODOZ remplit sa mission de sacristain, ayant remplacé son mari à ce poste.

8. POLICE

8.1 POLICE 2000

Le futur des polices municipales s'oriente résolument vers des regroupements. Demain, seuls les corps de plus de vingt agents subsisteront. Pour atteindre ce chiffre clé, les alliances sont inéluctables.

En ce qui concerne notre région, les communes de Gland, Nyon et Prangins (GNP) sont liées par une convention de collaboration. Les dispositions de ce contrat vont d'ores et déjà dans la logique de POLICE 2000.

Deux zones pilotes ont été créées, Riviera et Echallens. Au terme du processus d'expérimentation, le concept devrait être appliqué dans le reste du canton.

8.2 COLLABORATION AVEC LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE NYON

Instaurée dès le 1^{er} janvier 2000, la coopération s'est poursuivie dans la constance. Après deux ans de fonctionnement, le concept a fait ses preuves. Il donne entière satisfaction à tous les associés. Les résultats obtenus sur le terrain témoignent de son utilité.

Interventions

les plus fréquentes	:	querelles de ménage
	:	rixes entre voisins
	:	bruit
	:	bagarres

Succès rencontrés

Arrestations lors de	:	vols et cambriolages
Interpellations de	:	personnes recherchées
Affaires de	:	produits stupéfiants
	:	dommages à la propriété
	:	séjours illégaux

La « patrouille mixte » (unité d'intervention composée de policiers nyonnais, glandois ou pranginois) a été également sollicitée pour des interventions dans les trains. En effet, nous enregistrons une recrudescence d'actes délictueux notamment dans les convois de nuit (agressions, vols, bagarres, voyageurs sans titre de transport valable, etc.).

Les objectifs des patrouilles sont définis en fonction des besoins locaux et / ou des événements régionaux.

Les policiers ont souvent parcouru la localité à pied ou à bicyclette. Ces actions de proximité ont permis de lutter contre le sentiment d'insécurité en assurant une présence sur la voie publique adaptée à la spécificité du secteur et aux attentes de la population.

Le caporal Petermann a été régulièrement incorporé au sein de la patrouille mixte.

Les véhicules de service ont circulé sur le territoire des communes partenaires, tous les soirs entre 19 h00 et 05 h 00.

Points forts des patrouilles

- Délai d'intervention très court
- Efficacité des unités d'intervention
- Connaissance des lieux
- Moyens à disposition (infrastructures)

Points faibles

- Collocation actuelle (certaines tâches restent attribuées à la Police cantonale)
- Effectif occasionnellement limité

<u>TACHES ACCOMPLIES</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>
Amendes d'ordre	250	235
Rappels d'amendes d'ordre	45	56
Avertissements	20	12
Sentences sans citation	24	31
Sommations	4	10
Réquisitions de poursuites	3	6
Commandements de payer	160	202
Mandats d'amener	5	10
Plaintes / Constats	10	13
Rapports dénonciations divers	23	31
Rapports de dommages à la propriété	10	13
Rapports de naturalisation ordinaire	10	9
Rapports de naturalisation facilitée	7	10
Mesures de retrait du permis de conduire	26	36
Ensevelissements	3	6
Avis de décès	13	23
Pertes / vols de documents d'identité	21	33
<u>NUITÉES</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>
Auberge communale	894	953
La Barcarolle	11'443	12'368
Motel de l'Aérodrome	736	1'429
Total	13'073	14'750
Taxes de séjour en établissement médical	64	55

SURVEILLANCE MUTUELLE DES HABITATIONS (SMHAB)

Les mouvements de la population posent parfois des difficultés pour le renouvellement de nouveaux correspondants ou de surveillants de quartiers.

Le réseau va être étendu à de nouveaux secteurs tels que Mélèzes, Sous-le-Bois et Bellevue / Mont-Blanc.

Une séance d'information réunissant environ 20 personnes s'est déroulée au mois de mai 2001.

Comme chaque année, la soirée annuelle de tous les correspondants de la SMHab du canton a eu lieu en décembre, dans les locaux de la Police cantonale, à Lausanne.

<u>Délits recensés dans notre commune</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>
Cambriolages	22	13
Effractions véhicules	8	9
Vols divers	8	6
Cambriolages dans les caves	5	11
Dommages à la propriété	1	4

A l'échelle du Canton

	<u>2000</u>	<u>2001</u>
Villas	869	734
Appartements	1'622	1'678
Vols dans véhicules	1'531	2'094

TIRS

Les entraînements se sont déroulés au stand de tir des Tattes d'Oie à Nyon.

Les parcours tactiques et tirs à la mitrailleuse ont été accomplis sur les installations militaires à Bière.

MANIFESTATIONS

Un service de police a été organisé lors :

- Marché aux fleurs
- Tournoi de football
- Fête au Village
- Journée de Fête au Château « La Ronde des plaisirs »
- Journée « Portes ouvertes » à l'Hôpital de Prangins
- Noël des enfants

PREVENTION

Organisation d'un « gymkhana » pour cyclistes - salle de gym du collège Centre-Ville à Nyon, les 17, 18, 19 et 20 avril 2001.

CONFERENCE / COURS

- Cheseaux-sur-Lausanne « Droit de la poursuite pour dettes et la faillite »
- Jongny, cours AVDCH (association vaudoise des contrôles de l'habitant) « Informatisation du guide du préposé »

- Préverenges, AVDCH régionale.
- Prilly, cours de masse de l'ACPMV (association des chefs de polices municipales vaudoises), thèmes divers
- Neuchâtel, Institut suisse de police, « Droit sur la circulation routière »

PATROUILLEURS SCOLAIRES

L'effectif des patrouilleurs scolaires est composé de 8 mamans. Celles-ci, devant l'indiscipline de certaines personnes pourraient être, à terme, découragées. Il faut rester attentif à ce problème et examiner chaque proposition susceptible d'améliorer la situation actuelle.

8.3. CONTROLE DE L'HABITANT

L'évolution de la population, au vu des mutations de 2001, est stable. Comparée à 2000, l'augmentation n'est que de cinq unités. Nous notons, spécialement, un recul des étrangers au bénéfice d'un livret d'établissement C. En effet, plusieurs familles, notamment portugaises et espagnoles, ont quitté, définitivement, le territoire helvétique.

Dans l'ensemble, la collaboration avec nos partenaires réguliers, le Service des Migrations et Populations (SPM), l'Office cantonal des requérants d'asile (OCRA), le Bureau des passeports, Biwi (cartes d'identité) et l'Office fédéral des étrangers, a été satisfaisante.

A noter que le recensement fédéral de 2000 a encore engendré un surplus de travail durant toute l'année suivante. Les résultats ne sont pas encore connus.

En fonction depuis le mois de mars 2001, la caisse enregistreuse et le système de paiement par carte ont prouvé leur utilité. Ils apportent une gestion pratique et efficace de la tenue de la caisse et une vision rapide de renseignements (chiffres) pour les statistiques.

L'an 2001 s'est déroulé dans une certaine constance de travail. Les procédures seront modifiées lorsque entreront en vigueur les accords bilatéraux européens, spécialement avec le libre passage des personnes.

Evolution de la population suisse et étrangère de
1990 à 2000, pour les étrangers, chiffres du Registre
central des étrangers

<u>Année</u>	<u>Suisses</u>	<u>Etrangers</u>	<u>Habitants</u>
1991	2'001	501	2'502
1992	2'015	568	2'583
1993	2'092	605	2'697
1994	2'123	620	2'743
1995	2'131	637	2'768
1996	2'117	619	2'736
1997	2'155	633	2'788
1998	2'181	628	2'809
1999	2'278	674	2'952
2000	2'333	712	3'045
2001	2'359	691	3'050

<u>Répartition des Suisses :</u>	<u>1999</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>
Bourgeois de Prangins	116	118	107
Vaudois d'autres communes	722	744	763
Confédérés	1'440	1'471	1'489
<hr/>			
Total des Suisses	2'278	2'333	2'359
Rapport population suisse avec population pranginoise en %			
	77,17	76,62	77,35

<u>Répartition des Confédérés :</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>
Berne	277	269
Genève	291	294
Fribourg	196	207
Valais	103	108
Neuchâtel	83	84
Jura	57	51
Tessin	42	42
Autres	422	434
Total	1'471	1'489
	=====	=====

<u>Répartition des étrangers :</u>	<u>1999</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>
Chiffres communiqués par l'Office fédéral des Etrangers			
	674	712	691
représentant en %	22,83	23,38	22,65
<hr/>			
Total de la population au 31.12.2001	2'952	3'045	3'050

<u>Répartition des étrangers par pays :</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>
Italie	134	126
France	143	142
Grande-Bretagne	99	85
Portugal	89	77
Ex-Yougoslavie	39	33
Espagne	53	51
USA	36	32
Canada	18	12
Belgique	24	25
Autres pays	<u>190</u>	<u>177</u>
Total	<u>825</u>	<u>760</u>
	===	===

Nombre de nationalités recensées :53

Mutations enregistrées

	<u>2000</u>	<u>2001</u>
Arrivées :	408	355
Départs :	341	399
Mariages :	25	37
Divorces :	7	13
Naissances :	42	43
(17 garçons / 26 filles) :		
Décès :	9	23
(10 hommes / 13 femmes) :		
Naturalisations :	10	19
Autres :	<u>218</u>	<u>175</u>
Soit un total de :	<u>1'060</u>	<u>1'064</u>
	=====	=====

Documents d'identité délivrés

	<u>2000</u>	<u>2001</u>
Passeports, cartes d'identité, etc.	595	584

9. DEFENCE CONTRE L'INCENDIE

L'effectif du Corps, au 1.01.2001, était de 36 personnes et de 31 personnes au 31.12.2001.

764 heures ont été consacrées à l'exercice. Notre service du feu est intervenu à 19 reprises pour un total de 277 heures.

La collaboration avec Nyon s'est intensifiée. Les exercices d'automne ont été réalisés en commun dans le cadre de la revue. 8 pranginois figurent déjà dans les groupes d'alarme CR.

Les Législatifs de Nyon et Prangins devront se prononcer, courant 2002, sur la fusion des Corps des sapeurs pompiers de Nyon et Prangins, les Exécutifs s'étant déjà prononcés favorablement à la fin de 2001.

10. ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)

La mise en place de l'organisation découlant de cette organisation avance bien. L'abri PC du Collège de Prangins fait partie du système de base. L'entretien sera pris en charge par l'ORPC.

11. TRANSPORTS PUBLICS

La collaboration avec les TPN peut être qualifiée de très bonne.

L'augmentation du taux de fréquentation global est de 17,79 % sur toutes les lignes.

L'arrêt "Bossière", peu utilisé, a été supprimé et le trajet modifié par la route du Clos, afin d'améliorer l'horaire.

Le BNP a transporté 534'916 voyageurs en l'an 2001 (454'122 en 2000), pour un produit global de Fr. 576'518.44. L'augmentation de 9,2 %, par rapport au produit global de l'an 2000, soit Fr. 527'959.--, est due spécialement à une augmentation de la vente d'abonnements.

Le transport scolaire des enfants à Nyon-Rocher (33 enfants), à Nyon-Marens (67 enfants), de même que la venue d'une quinzaine d'élèves de Nyon à Prangins est aussi facilitée du fait que l'interlocuteur est aussi les TPN. Un concept de transports scolaires faisant appel au maximum aux bus réguliers a été mis sur pied, générant un coût inférieur pour la Commune.

Les élèves bénéficient d'un abonnement BNP spécial valable uniquement entre Nyon-Marens-Gare-Prangins. En payant Fr. 72.-- de plus, soit Fr. 6.-- par mois, ils peuvent bénéficier d'un abonnement général sur l'ensemble des lignes, vacances et dimanches compris.

12. SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE

(Liste limitée aux sociétés avec participation financière)

Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC), Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN), Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE), Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM), Association pour l'Aménagement de la Région Nyonnaise (ARN), Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC), Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM), Service Technique Intercommunal du district de Nyon (STI), Bureau Vaudois d'Adresses (BVA), Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman (CGN).

13. SOCIÉTÉS LOCALES

En général, les Sociétés locales vont bien. Elles sont bien gérées et participent activement à la vie communale en organisant la Fête du 1^{er} août, la Fête au Village, l'accueil du Père Noël et les lotos.

La population est bien présente lors des fêtes, mais boude les lotos, d'où le grand souci des sociétés organisatrices. Celles-ci ont besoin de recettes pour leurs activités et s'interrogent sérieusement sous quelle forme un loto peut être attractif. Un autre souci constant est la relève.

Un grand merci ici à celles et à ceux qui se consacrent sans compter pour leur société.

La gratuité des salles pour toutes les activités des sociétés est très appréciée, ainsi que la collaboration avec la Municipalité, le Service des pompiers, la voirie et les concierges.

Il est à relever que le manque à gagner de par la gratuité des salles mises à disposition des Sociétés pranginoises représente un montant total de Fr. 33'400.--. Si l'on ajoute à cette somme les subventions accordées par la Municipalité aux sociétés en question, celui-ci représente un montant total de Fr. 51'150.--.

14. DIVERS

Service d'accueil familial de jour (Mamans de jour)

Le service d'accueil familial de jour a fêté ses 10 ans ! C'est avec beaucoup de satisfaction que la Commune de Prangins voit ce service se développer. Malheureusement, les mères d'accueil manquent, surtout pour garder des bébés. Malgré ce fait, il a été délivré 2 nouvelles autorisations d'accueil d'enfant à la journée. Ce sont 15 mamans de jour (+3) qui ont accueilli 52 enfants (+6) en 2001, à plein temps ou à temps partiel.

La coordinatrice, Mme Madeline BRUGGER, dont le taux d'activité a passé de 11 % à 20 %, a organisé plusieurs rencontres des mamans de jour; le journal, "Journal des Mamans de jour de la Côte", a paru 4 fois durant l'année.

5 mères d'accueil ont suivi, avec succès, le cours de préparation à cette activité. Une manifestation dans notre Commune a marqué la remise des attestations aux participantes.

Les conditions sociales des mamans de jour de la Commune se sont améliorées pour celles qui ont accepté de faire partie de la "Caisse centrale". Elles se voient rémunérées par la Commune, au même tarif, ont la part patronale d'AVS payée, de même que la moitié de l'indemnité de vacances. De plus, elles sont assurées en perte de gain. Les parents placeurs reçoivent une facture établie en fonction de leurs revenus.

3ème âge - Fête de fin d'année

90 (sur 170) habitants de plus de 70 ans ont répondu à l'invitation de la Municipalité à partager un repas en décembre, aux Morettes. Ce repas a été suivi d'un exposé-diapositives présenté par M. Yves PARIS, nouveau pasteur dans la paroisse.

Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens

À l'occasion de la fête au village de septembre, une centaine de nouveaux habitants, sur 327 invités, se sont présentés à une réception organisée par la Commune. La présentation des Autorités politiques et religieuses, des sociétés de Prangins a été appréciée, d'autant que des chants, interprétés par le chœur mixte, ponctuaient ce moment convivial.

Les nouveaux citoyens, nés en 1983 (34) et les nouveaux bourgeois (5) ont dégusté une fondue offerte par les Autorités communales et ont reçu le livre "La Commune vaudoise de Prangins".

Tourisme - Culture

Suite aux propositions de la Commission culturelle, mandatée par la Municipalité, afin de trouver la meilleure façon d'animer le Centre des Morettes, un Comité, sous l'appellation PAM - Prangins Animation Morettes, s'est formé et a réussi à proposer 4 spectacles différents pour la saison 2001-2002.

15. CONCLUSION

L'année 2001 a permis à notre Commune de mener à bien de nombreux dossiers et de se pencher sur de nouveaux projets. On constate que les activités ne cessent d'augmenter et selon notre politique, les présences sur le terrain se font toujours plus fréquentes. Le volume important de travail a pu être maîtrisé grâce à l'engagement sans faille de chaque personne qui travaille pour le bien de notre Commune.

La Municipalité tient donc à exprimer ses remerciements tant au Conseil communal et à son bureau qu'à l'ensemble du personnel communal qui, par leur fidélité et leur assiduité au travail, ont permis d'assurer la vie de la Commune dans de bonnes conditions. Comme en 1999, quelques modifications ont été apportées en ce qui concerne l'organisation, ceci dans le but d'optimiser et dynamiser nos divers services.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Prangins

Vu le préavis municipal No 14/02 concernant le rapport de gestion 2001,

Oui le rapport de la Commission de gestion,

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

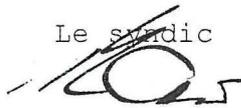
1/ d'adopter le rapport de gestion 2001, tel que présenté,

2/ de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2001.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 16 avril 2002, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

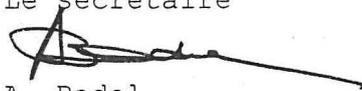
Le syndic



H.-R. Kappeler



Le secrétaire



A. Badel